

Décryptage Copro : les prix

Prix fixes, nets (TVA non applicable, art. 293 B du CGI), payés à la commande.

Rapport écrit sous 3 jours ouvrés (5 pour le contrôle renforcé). Satisfait ou remboursé pendant 14 jours.

Analyses à prix unique

Analyse	Prix
Appel de fonds ou régularisation expliqués	49 €
Contrat de syndic mis en regard du contrat type	129 €
Comparaison de 2 ou 3 contrats de syndic	249 €
Analyse avant achat d'un lot	149 €
Comparatif de devis de travaux (3 au plus)	190 €
Contrats d'entretien	290 €

Analyses selon la taille de l'immeuble (lots principaux)

Analyse	Jusqu'à 20 lots	21 à 50 lots	51 à 100 lots	101 à 200 lots
Comptes et budget avant l'assemblée	290 €	390 €	490 €	640 €
Impayés de la copropriété	190 €	290 €	390 €	490 €
Contrôle renforcé (comptes, contrat de syndic, contrats d'entretien)	490 €	590 €	740 €	940 €
Suivi annuel du conseil syndical (12 mois)	790 €	990 €	1 240 €	1 490 €

Au-delà de 200 lots : sur devis. Le prix d'une analyse de l'appel de fonds, des comptes ou du contrat de syndic est déduit d'un contrôle renforcé commandé dans les 30 jours pour le même immeuble.

Formations et lettre mensuelle

Offre	Prix
Formation Copropriétaire averti	49 €
Formation Conseil syndical (1 membre / 6 membres)	129 € / 290 €
Formation Syndic bénévole	190 €
Les trois formations et le kit	290 €
Kit de l'assemblée générale	39 €
La lettre de la copropriété : Copropriétaire / Membre du conseil syndical / Président (6 accès)	39 € / 99 € / 349 € par an

Payé par la copropriété ? Dépense du conseil syndical remboursable par la copropriété (art. 27 du décret du 17 mars 1967), sur décision du syndic ou de l'assemblée, sans garantie.